

## Procès Verbal décisionnel

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz

Du lundi 9 octobre 2023 à 19h00 à la  
SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

#### Ordre du jour :

1. **Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux.**
2. **Approbation de l'ordre du jour.**
3. **Approbation des procès-verbaux :**
  - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 12 juin 2023
  - Procès-verbal décisionnel de la séance du 12 juin 2023
4. **Informations du Bureau.**
5. **Présentation de Chablais-Région dans le cadre de la promotion économique**
6. **Motion :**
  - 6.1 [Règlement communal pour un fonds Energie/Climat](#)
7. **Postulat :**
  - 7.1 [Ilot de Chaleur](#)
8. **Interpellations :**
  - 8.1 [Construction de l'Epine Dorsale no 1 du chauffage à distance \(CAD Satom SA - Step d'Aigle\)](#)
  - 8.2 [Eurotube - Situation du projet Alphantube](#)
  - 8.3 [STEP - Crédit supplémentaire - Dépassement budgétaire](#)
  - 8.4 [Terrain des Plavaux](#)
  - 8.5 [Impôts personnes physiques : Quelle est la situation réelle ?](#)
  - 8.6 [Construction de deux courts de padel-tennis](#)
9. **Informations du Conseil municipal**
10. **Questions**
11. **Divers**

## 1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M Sotillo José, Président, ouvre la séance à 19h01. Il salue les personnes présentes.

Il annonce que Mme Nathalie Guinard (Le Centre) a démissionné suite à son déménagement. Il présente son remplaçant, M Simo Ouzaïd (Le Centre).

Le secrétaire, M Brendle Christophe, procède à l'appel.  
39 personnes présentes, 6 personnes excusées. **Le quorum est atteint.**

**Excusés :** Mme Rudaz Lisa, M Schaffhauser Pascal, M Udressy Philippe, M Vannay Damien, M Dal-Molin Grégory, Mme Sprutta Emma.

**Invité :** M Zufferey Norbert (Promotion économique Chablais Région)

## 2. Approbation de l'ordre du jour

Pas de remarques du CG.  
**L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**

## 3. Approbation des procès-verbaux :

Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 12 juin 2023.

**Le procès-verbal mot-à-mot du 12 juin 2023 est accepté à l'unanimité**

Procès-verbal décisionnel de la séance du 12 juin 2023  
M Gollut Emmanuel soulève que la date indiquée sur le PV reçu est erronée. Le bureau va contrôler cela avec l'administration, car ce point avait normalement été corrigé.

**Le procès-verbal décisionnel du 12 juin 2023 est accepté à l'unanimité**

## 4. Informations du Bureau

Le Président indique que le Bureau n'a pas mis à l'ordre du jour une motion de la Commission de Gestion pour un amendement, car une réponse du SAIC était attendue concernant certains points de la directive.

Chaque parti a pris connaissance de la réponse du SAIC, ce qui a confirmé le retrait de cette motion.

Le Bureau a ajouté à l'ordre du jour la présentation de la promotion économique par M Zufferey Norbert et M Vieux Mikael (CM).

Suite à la proposition du CM d'associer le CG aux ateliers organisés par Chablais Agglo, le Bureau a demandé à Mme Morisod Carole, M Gex-Fabry Romain et M Ruiz Noé de représenter le législatif de notre commune.

Deux commissions sont en cours d'élaboration de rapports, celle de la convention de MobiChablais et celle de la modification du règlement du CG concernant le PV mot-à-mot en deuxième lecture.

La commission permanente d'aménagement du territoire aggro (ATA) a rendu son rapport sur le règlement des cimetières.

Il indique que l'administration l'a informé que la convention MobiChablais sera traitée par les législatifs valaisans des communes partenaires en décembre. Les législatifs de Monthey, Massongex et Troistorrents siégeront le 11 décembre 2023, une semaine avant le CG de Collombey-Muraz. Le bureau a décidé de ne pas déplacer le plénum du CG. Il demande au CM de prévoir le prochain plénum 2024 le 9 décembre, et non la semaine qui précède Noël.

### **5. Présentation de Chablais-Région dans le cadre de la promotion économique**

M Zufferey Norbert, Promotion économique de Chablais Région, présente la stratégie de développement économique de la région Chablais, composé de 28 communes. Il présente les 3 axes de développement.

M Vieux Mikael (CM) précise les raisons qui ont poussé la Commune à s'associer avec Chablais Région.

M Ruiz Noé (Le Centre) demande si le type d'entreprises est « ciblé ». M Zufferey Norbert indique que les entreprises sont « ciblées » en travail avec la commune, avec pour objectif principal de créer des emplois.

M Clivaz Cherryl (PS) pose trois questions.

Question 1 : Il indique qu'il y a aussi un portail d'entrée pour les entreprises à l'état du Valais. Comment collabore Chablais Région avec la commune ?

Question 2 : Il demande, si dans le cas de la révision du PAZ-RCCZ en cours sur la Commune, certaines zones sont prévues de changer d'affectation ?

Question 3 : Il demande la position de Chablais Région en cas de concurrence entre les communes pour lesquelles travaille Chablais Région ?

M Zufferey indique que le canton du Valais transmet les demandes aux communes. M Vieux Mikael (CM) indique que les lettres reçues du Valais sont envoyées à plusieurs communes simultanément. Il précise les avantages de Chablais Région, avec la connaissance de la région. L'objectif est de créer de l'emploi dans le Chablais, et pas seulement sur la Commune de Collombey-Muraz.

Terrains communaux : Mikael Vieux (CM) indique que le CM sait ce qu'il veut, et qu'un affinement est en cours en termes de phasage, et de clarification avec les entreprises.

M Gollut Emmanuel (Le Centre) indique qu'il est surpris d'avoir entendu parler de sous-enchère fiscale et demande si cela est encore possible.

M Zufferey Norbert répond que cela est régi par l'offre et la demande, et qu'il y a des marges de manœuvres. De plus, il soulève le point qu'il y a déjà deux cantons différents dans la région du Chablais.

M Vieux Mikael (CM) donne un exemple d'une entreprise qui a changé de commune pour des raisons de prix.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) soulève qu'il a été dit, qu'il est prévu un emploi pour deux habitants. Elle demande comment la Commune prévoit de procéder pour que cela fonctionne afin d'éviter les pendulaires ?

M Norbert Zufferey répond que ce chiffre est basé sur l'ensemble du Chablais, et pas seulement sur la commune de Collombey-Muraz.

M Turin Olivier (CM) conclut la présentation.

### 6. Motion :

#### 6.1 [Règlement communal pour un fonds Energie/Climat](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente la motion.

M Turin Olivier (CM) présente la position du CM. Il donne des exemples de ce que le CM a fait ces dernières années et ce qu'elle a prévu pour 2024. Le CM combat la motion, car elle fait perdre de la flexibilité d'investissements à la commune.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC ne soutient pas la motion.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR ne soutient pas la motion.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) demande au CG de soutenir la motion.

M Clivaz Cherryl (PS) donne des précisions et des arguments en faveur de sa motion.

M Vieux Mikael (CM) apporte des précisions et demande de ne pas confondre les fonds de fluctuation de recette du canton avec les fonds proposés par le CM.

#### Vote :

10 pour, 24 contre, 4 abstentions

**La motion est refusée.**

**Pause de 10 minutes, reprise à 20h21.**

### 7. Postulat :

#### 7.1 [Ilot de Chaleur](#)

Mme Delarze Madeleine (PS) présente le postulat.

Mme Cottet-Parvex Sandra (CM) présente la position du CM. Elle indique que le CM agit déjà contre les îlots de chaleur et qu'un budget a été prévu pour une étude sur ce sujet. La demande du postulat étant déjà prise en compte par le CM, le CM combat le postulat.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC combat le postulat.

Mme Biolzi Stéphanie (Le Centre) indique que la majorité du groupe de Le Centre combat le postulat.

Mme Vetter Chantal (Les Vert-e-s) indique que Les Vert-e-s soutiennent le postulat.

M Doval Manuel (PLR) indique que le PLR soutient à une courte majorité ce postulat.

M Clivaz Cherryl (PS) indique que ce postulat représente une préoccupation de la population, et que la population aimerait savoir concrètement ce que la Commune fait et aimerait avoir un suivi.

Mme Cottet-Parvex Sandra (CM) rappelle qu'un montant est prévu au prochain budget, et que ce projet avance.

Mme Delarze Madeleine (PS) indique qu'il y a un montant au budget, mais qu'il semble que la commune a du retard sur ce sujet. Le postulat est maintenu.

**Vote :**

20 pour, 15 contre, 3 abstentions

**Le postulat est accepté.**

## 8. Interpellations :

8.1 [Construction de l'Epine Dorsale no 1 du chauffage à distance \(CAD Satom SA - Step d'Aigle\)](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente son interpellation.

M Turin Olivier (CM) répond aux différentes questions posées.

M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait des réponses. Il demande s'il est vrai qu'il y a eu des oppositions aux travaux, ou si ce sont des bruits de couloirs.

M Turin Olivier (CM) répond que le CM n'est pas au courant d'opposition.

8.2 [Eurotube - Situation du projet Alphantube](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente son interpellation. Il demande l'état d'avancement et un point de situation.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM avait prévu de donner des informations au CG au plénum de décembre, et profite donc de cette interpellation pour donner des informations. Il répond aux questions posées par l'interpellant.

M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait de la réponse.

8.3 [STEP - Crédit supplémentaire - Dépassement budgétaire](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente son interpellation.

M Vieux Mikael (CM) répond aux questions posées.

M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait de la réponse.

8.4 [Terrain des Plavaux](#)

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) présente son interpellation.

Mme Knubel Natercia (CM) répond aux questions posées.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) est satisfaite des réponses données.

8.5 [Impôts personnes physiques : Quelle est la situation réelle ?](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente son interpellation.

M Turin Olivier (CM) répond aux questions posées.

M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait de la réponse.

8.6 [Construction de deux courts de padel-tennis](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente son interpellation.

Mme Knubel Natercia (CM) répond aux questions posées.

M Clivaz Cherryl (PS) est satisfait de la réponse.

## 9. Informations du Conseil municipal

M Turin Olivier (CM) donne les informations de l'exécutif.

Il présente les résultats de l'analyse faite pour améliorer les services communaux et le plan d'actions.

- Engagement de personnel
- Digitalisation des services à la population

- Séparation du service technique en deux services :
  - o CUB : Construction, Urbanisme et Bâtiment communaux
  - o RIME : Réseaux, Infrastructure Communale, Mobilité Environnement
- Aménagement des bureaux
- Location de nouvelle surface de bureau
- Renforcement du secrétariat Municipal
- Etc...

M Turin Olivier (CM) donne des informations suite au postulat « Pour des infrastructures funéraires adaptées ». Les communes de Monthey et de Collombey-Muraz ont collaboré et ont mandaté un bureau d'architecte pour étudier les possibilités de création d'un lieu de recueillement laïc. Il décrit les solutions proposées dans le rapport. Il indique la conclusion du CM, soit que les coûts sont disproportionnés, et que ce sont aux entreprises de pompes funèbres de collaborer pour créer un tel espace.

M Turin Olivier (CM) annonce la création d'appartements protégés ou adaptés en faveur des aînés sur le terrain adjacent à l'EMS de La Charmaie.

## 10. Questions

M Gollut Emmanuel (Le Centre). Il demande si le CM prévoit une modification du règlement des constructions pour prendre en compte les îlots de chaleur ?

M Turin Alexis (CM) répond que dans le futur nouveau règlement, un « indice vert » est prévu justement pour combattre les îlots de chaleurs.

M Birbaum Thomas (PLR) demande s'il est possible de demander au service de la mobilité d'ajouter des lignes discontinues sur la route de la traversée de Collombey afin de faciliter les croisements entre véhicules, spécialement quand un train arrive.

M Turin Olivier (CM) répond que le CM va demander au service de la mobilité si cette demande est envisageable.

M Ruiz Noé (Le Centre) demande si la commune peut demander aux propriétaires de tailler et d'entretenir les haies pour assurer la sécurité des piétons et enfants.

M Turin Alexis (CM) répond que le règlement communal des constructions normalise la hauteur et la largeur des haies. Il rajoute que la commune va regarder ce qui peut être fait pour les cas qui ne respectent pas le règlement.

Mme Tissières Isabel (PS) demande si des analyses de la qualité de l'air sont prévues, car l'hiver dernier, l'air était irrespirable dans certains quartiers dû à l'utilisation des cheminées ?

M Turin Olivier (CM) indique qu'il y a des sites de mesures officiels de la qualité de l'air, mais qu'il n'y a pas de site spécifique dans la commune.

## 11. Divers

M Gollut Emmanuel (Le Centre) indique qu'il se questionne sur la densification des constructions.

M Turin Alexis (CM) répond que la densification fait partie du règlement des constructions qui sera soumis au CG.

## CONSEIL GENERAL

---

M Ruiz Noé (Le Centre) taquine le CM et M Turin Olivier du CM, en soulevant que le CM a beaucoup mentionné le terme de « fusion ». Il précise qu'il est satisfait de la restructuration des services communaux qui a été présentée. Il rajoute également qu'il y a une erreur dans l'agenda des manifestations de la Commune, car il est indiqué que le CG est convoqué à la salle des Combles.

M Clivaz Cheryl (PS) demande pourquoi le tarif de rachat par Holdigaz du gaz naturel produit par la STEP est à 2cts, alors qu'il était prévu qu'il soit de 6cts. Il rajoute également qu'il y a des clauses de confidentialité qui empêchent que les communes puissent échanger entre elles au sujet des prix de rachat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h06.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOBEY-MURAZ

LE PRESIDENT



M José Sotillo

LE SECRETAIRE



M Christophe Brendle